

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 6 février 2012

Commission « solidarité, politique de la ville, enfance, petite enfance »

8 Collège Jules Michelet - conseil d'établissement – modification des représentants

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES

Pouvoir à :

Mme BASMAISON

Mme PORAS

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BOUKHELIF

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. LEMAIRE

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. MACHU

Pouvoir à :

M. TAHI

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 37

■ **Rapport de présentation :**

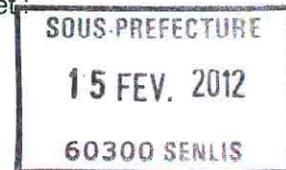
Madame Nicole CAPON, première adjointe, expose :

Par délibération n°3dd en date du 28 avril 2008, le conseil municipal avait élu, en son sein, 2 membres titulaires : monsieur Cédric LEMAIRE et monsieur Jean-Paul LEGRAND et deux membres suppléants madame Méral JAJAN et madame Mathilde BOUKHÉLIF, appelés à siéger au conseil d'établissement du collège Jules Michelet. Suite au courrier de démission de monsieur Cédric LEMAIRE en date du 30 janvier 2012 et conformément à l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales, il vous est proposé de remplacer monsieur Cédric LEMAIRE, membre titulaire par madame Gallia BASMAISON, ce qui donnerait la représentation suivante, au sein du conseil d'établissement du collège Jules Michelet :

Membres titulaires : madame Gallia BASMAISON
monsieur Jean-Paul LEGRAND

Membres suppléants : madame Méral JAJAN
madame Mathilde BOUKHELIF

Vous êtes appelés à voter.



maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2121-29, L2121-33,

Vu la délibération du conseil municipal n°3dd, en date du 28 avril 2008,

Vu le courrier de démission de monsieur Cédric LEMAIRE, en date du 30 janvier 2012,

Considérant qu'il y a lieu de remplacer au conseil d'établissement du collège Jules Michelet, monsieur Cédric LEMAIRE, démissionnaire,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver la modification de la délibération n°3dd du 28 avril 2008, portant sur la représentation au conseil d'établissement du collège Jules Michelet,

Article 2 : de remplacer, monsieur Cédric LEMAIRE par madame Gallia BASMAISON, pour siéger, en tant que membre titulaire, au conseil d'établissement du collège Jules Michelet,

Article 3 : d'approuver la représentation suivante au sein du conseil d'établissement du collège Michelet :

Membres titulaires : madame Gallia BASMAISON
monsieur Jean-Paul LEGRAND

Membres suppléants : madame Méral JAJAN
madame Mathilde BOUKHELIF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **10 FEV. 2012**
notification : 15.02.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAM

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE
après dépôt en Sous-Préfecture le 15/02/12
et publication ou notification le 15/02/12
CREIL, le 15/02/12.....
LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy